



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 232 -septembre 2013

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Soutien à l'équipe de la crèche Baby Loup - 17 octobre - Cour d'Appel Paris - Page 1
- 2 - Aidez à la production d'un spot vidéo pour l'abolition de la prostitution - Zéromacho - Page 2
- 3 - Une décision indigne et à risque - CADAC - Page 2
- 4 - Une polémique autour d'un dessin de Wolinski « enfle » - PCF - Page 2
- 5 - Discriminées au travail, pénalisées à la retraite - La double peine des femmes - Christiane Marty - Page 3
- 6 - Dernière étape parlementaire franchie avec succès avant le dépôt d'une loi portant sur l'abolition du système prostitueur ! - Osez le féminisme ! - Page 5
- 7 - Abolir la prostitution pour une sexualité libre et partagée - CLEF - Page 6
- 8 - Avortement : une dangereuse contradiction - LDH - Page 7
- 9 - Dissolution de Mix-Cité Paris - Page 7
- 10 - Film « Rose ou bleu, faut-il choisir ? » - Sylvia Aubertin et Chloé Deleforge - Montreuil - 17 oct
- 11 - expositions « En marche » et « Tunisiennes en Révolution » - Lyon - 8 au 16 novembre - Collectif Femmes en Révolutions - Page 8
- 12 - Festival Films Chéries Chéri - Paris - 19 octobre - Page 8
- 14 - Théâtre : « J'ai trop trimé » - 12 et 14 octobre - Page 9
- 15 - Théâtre : "En v'là une drôle d'affaire" - 2ème épisode sur Yvette Guilbert - Théâtre du Lucernaire - Page 9
- 16 - Livre : Lutttes de femmes, 100 ans d'affiches féministes - Bibia Pavard et Michelle Zancarini-Fournel - Page 9
- 17 - Livre : On n'est pas des poupées - mon premier manifeste féministe - Delphine Beauvois et Claire Cantais - Page 10
- 18 - Femmes-hommes, l'égalité en action - Alternatives Economiques Poche - Page 10

http://www.dailymotion.com/video/x153frw_rosen-survivante-de-la-prostitution-avec-http-lesjeunespourelabolition-fr_news?start=52

MOBILISATIONS

1 - Soutien à l'équipe de la crèche Baby Loup - 17 octobre - Cour d'Appel Paris

Dans quelques jours, l'affaire Baby Loup repasse devant la Cour d'Appel de Paris. Nous devons témoigner notre solidarité à toute l'équipe de direction de la crèche, autant que notre volonté que l'éducation des jeunes enfants puisse se faire dans la neutralité, comme à l'école. C'est pourquoi nous demandons à ceux qui le peuvent, de venir assister à l'audience.

Jeudi 17 octobre à partir de 9h, 10 boulevard du Palais, 75001 Paris (1ère chambre, escalier Z, rez-de chaussée).

2 - Aidez à la production d'un spot vidéo pour l'abolition de la prostitution - Zéromacho

Nous vous proposons de soutenir la production d'un spot vidéo (3 800 €). Réalisé par Patric Jean, il mettra en évidence la violence machiste de la prostitution et aidera Zéromacho à se faire entendre au cours du débat dans les médias et au parlement français. Le spot sera diffusé sur le net, les réseaux sociaux et, nous l'espérons, à la télévision.

Le précédent spot contre la prostitution, produit par le Lobby Européen des Femmes (voir sur <https://vimeo.com/28986563>), avait été diffusé en 27 langues avec un grand succès.

Vous aussi, pesez sur le débat en soutenant, même pour une faible part, la production de ce spot ! Nous lançons un financement participatif. La somme recueillie servira à défrayer comédiens et techniciens. Chaque euro nous rapproche du but ! Faites circuler cette information sur les réseaux sociaux Ensemble, disons « non à la prostitution ! » Vous aussi, dites OUI à un monde sans prostitution ni machisme !>

Voyez sur <http://www.kisskissbankbank.com/spot-de-zeromacho>

DES TEXTES...

3 - Une décision indigne et à risque - CADAC

Après la remise en liberté sous contrôle judiciaire du marin Toulonnais, violeur, la CADAC - Droits des Femmes s'insurge contre la décision du juge des libertés et de la détention (JLD) de remettre en liberté le violeur pédophile incestueux au prétexte qu'il n'a pas d'antécédents et que les garanties de représentations sont réunies. L'éloignement de sa nièce semble faire oublier sa dangerosité. Rappelons que plus de 75000 femmes sont violées chaque année en France et que seul un petit nombre d'entre-elles portent plainte. Rappelons que 7 affaires sur 10 traitées par les tribunaux sont liées à l'inceste.

La CADAC - Droits des Femmes considère que cette décision suite à un tel crime est scandaleuse et dangereuse. La CADAC - Droits des Femmes demande à la justice de réexaminer cette décision en considérant les risques de réitération de viol sur d'autres jeunes femmes.

4 - Une polémique autour d'un dessin de Wolinski « enfle » - PCF

Depuis la manifestation du 10 septembre et particulièrement à la Fête de l'Humanité, le PCF a pris une initiative : mettre à disposition une carte pétition à adresser au Président de la République. Dans ce cadre nous avons proposé une carte blanche à des dessinateurs de presse pour illustrer le recto. Ces images sont donc signées de leurs auteurs, éditées sous le format cartes postales uniquement. Il existe maintenant 19 images différentes éditées. Le propre de la caricature est de forcer le trait, l'éventail de 19 images permet à chacun et chacune qui souhaite prendre part à cette initiative de choisir.

- Des femmes sont légitimement choquées par l'image de Wolinski, des hommes aussi d'ailleurs. La question de l'édition de cette image s'est posée. Sans doute aurait-il pu en être autrement, mais la censure d'une telle image, alors que nous défendons le droit à la caricature, nous est apparue un acte trop fort.

- A la Fête de l'Humanité, lors du débat organisé au stand national des communistes avec des responsables féministes des forces du Front de gauche ce dessin a suscité une réprobation très forte notamment de Laurence Cohen responsable nationale Droits des femmes/Féminisme du PCF. Elle a proposé lors de ce débat non pas de censurer, mais de produire une image symétrique participant ainsi à la déconstruction des stéréotypes sexistes. L'assistance de 250 personnes a approuvé cette proposition. Nous avons interrogé Georges Wolinski sur la création d'une image symétrique à celle qu'il nous avait proposé. Pour des raisons diverses et qui lui appartiennent, il n'a

pas encore donné suite à notre proposition. Mais dans l'attente, lors de la réédition nationale de 300 000 exemplaires des dessinateurs, ce dessin n'a pas été réimprimé.

- L'édition de ces cartes pétitions a révélé deux choses dont il faut tenir compte. D'une part la sous-estimation de l'identification possible avec un quotidien pesant pour les femmes de discriminations et de harcèlement. Beaucoup d'arguments justes et forts à l'occasion de cette "affaire" nous le font mesurer. D'autre part, la demande initiale portait sur 10 dessins et un seul représentait des femmes, celui de Wolinski...Il est terrible de voir qu'on a donc obtenu une seule représentation et qu'elle était sexiste! Cette non-représentation des femmes dans le dessin de presse est révélatrice d'une « réalité » de la sous-représentation des femmes dans l'espace public. Réalité sur-laquelle nous avons souhaité réagir en sollicitant des dessins supplémentaires. Dessins dont certains connaissent un réel succès et nous nous en félicitons.- Le PCF contribue à la bataille unitaire contre la réforme des retraites et pour des alternatives de manière remarquée. Il fait, dans ce cadre, de la question féministe, un des axes structurant de sa campagne. Les tracts et les argumentaires édités sur le sujet en témoignent. Dans le dernier argumentaire, la question des femmes est à la fois transversale et traitée singulièrement dans une des 9 fiches tant du point de vue du décryptage que des propositions. C'est la moindre des choses car les femmes, avec les jeunes, seraient les premières victimes de la réforme du gouvernement Ayrault. Enfin, constatons simplement que le dessin qui fait polémique en ce début octobre existe depuis la manifestation du 10 septembre et particulièrement à la Fête de l'Humanité. Il est surprenant que la polémique enflamme alors que depuis la fête il n'est plus diffusé...

5 - Discriminées au travail, pénalisées à la retraite - La double peine des femmes - Christiane Marty

Le gouvernement français a promis une réforme des retraites basée sur l'équité et permettant de réparer les injustices. Ce qu'il en ressortira pour les femmes sera un marqueur essentiel de cet engagement. Depuis 1993, les réformes, qui toutes ont conduit à une baisse globale du niveau des pensions, entraînent des conséquences plus négatives encore pour les salariées. La nouvelle ne semble guère s'en démarquer. Toujours importantes, les inégalités entre femmes et hommes dans la vie professionnelle s'amplifient à la retraite. Si les salaires féminins sont inférieurs d'un quart en moyenne, les pensions de droit direct le sont de 42 %. Et pour cause : les femmes perçoivent en moyenne des rémunérations plus faibles (y compris à fonction et temps de travail égaux), travaillent plus souvent à temps partiel et ont des carrières plus courtes en raison des interruptions liées à l'éducation des enfants. Or salaire et durée de carrière sont les deux composantes principales du calcul de la pension.

Le système de retraites et, plus globalement, la protection sociale ont été conçus il y a soixante-dix ans sur le modèle de l'homme soutien de famille, qui travaille à temps plein sans interruption et jouit de droits directs, et de la femme au foyer, qui bénéficie de droits dérivés de son statut d'épouse ou de mère. Le mode de calcul fondé sur cette norme désavantage les carrières courtes. Il aboutit, comme le reconnaît le Conseil d'orientation des retraites (COR), à un « effet globalement antiredistributif » qui va « dans le sens d'un accroissement des inégalités en défaveur des assurés à carrière courte, donc des assurés à plus bas salaires. et des femmes tout particulièrement ».

Certes, des dispositifs familiaux visent à compenser la pénalisation de carrière due à l'éducation des enfants. Ils permettent de réduire les écarts de pension, qui tombent ainsi à 28 %. Mais cela reste insuffisant, et, surtout, ces mesures n'agissent pas sur la source des inégalités. Pis, elles les entretiennent, car elles enferment les femmes dans le rôle de mère. De plus, certains dispositifs ne sont attribués que s'il y a interruption d'activité. Cette conditionnalité incite à se retirer du travail, ce qui nuit à la carrière, puis... au calcul de la pension. Au bout du compte, les rôles sexués sont pérennisés ; les femmes se voient attribuer des droits complémentaires au détriment de leurs droits directs.

La maternité n'est cependant pas la seule cause de pénalisation des pensions féminines, puisque celle d'une femme sans enfant sera de 19 % inférieure à celle d'un homme. Cet écart, loin d'être négligeable, reste souvent occulté. Certes, au fil du temps, à la faveur d'une plus grande participation féminine au marché du travail et d'une qualification croissante, les différences s'amenuisent. Mais les réformes menées depuis vingt ans contrecarrent cette tendance historique. Et leurs effets n'ont pas fini de se faire sentir.

Ainsi, l'allongement régulier de la durée de cotisation exigée pour une pension à taux plein pèse plus sur les carrières courtes. La décote en cas d'insuffisance du nombre de trimestres travaillés frappe davantage les femmes que les hommes (9 % contre 6 % parmi les personnes parties à la retraite en 2008). De même, le passage aux vingt-cinq meilleures années - au lieu des dix - pour déterminer le montant de la pension s'est traduit par une baisse immédiate de celle-ci au moment du départ ; une baisse d'autant plus importante que la période travaillée est faible. Quant aux majorations de durée d'assurance (MDA) accordées aux femmes ayant élevé des enfants, elles ont été fortement réduites dans le secteur public en 2003 (d'un an à six mois par enfant), puis, dans une moindre mesure, en 2009 dans le privé. Les femmes fonctionnaires y ont perdu de nombreux trimestres de validation, ce qui reste peu connu.

Depuis 1993, l'indexation des pensions sur les prix, et non plus sur le salaire moyen, signifie que l'écart de niveau de vie se creuse entre les salariés et les retraités, particulièrement les plus âgés. Comme le constate Mme Yannick Moreau, auteure d'un récent rapport au premier ministre, « les effets des critères de revalorisation peuvent être considérables sur des retraites servies pendant vingt, trente ou quarante ans ». Qu'en termes choisis ces choses-là sont dites. De fait, le taux de pauvreté des retraités est passé de 8,5 % en 2004 à 10,2 % en 2010, et « au sein de cette population, les femmes isolées (notamment les veuves) sont surreprésentées ».

Une nouvelle détérioration se prépare, puisque le gouvernement a annoncé que sa réforme, à la différence des précédentes, mettrait à contribution les retraités. On semble s'acheminer vers une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG). Au-delà de l'impudence qu'il peut y avoir à suggérer que les retraités auraient été épargnés jusqu'ici, on peine à comprendre en quoi le fait de diminuer encore leur pouvoir d'achat relèverait de l'« équité ». Tout prélèvement proportionnel pèsera plus lourdement sur les retraités les plus modestes - en majorité des femmes -, qui consacrent la quasi-totalité de leurs revenus à la consommation.

Déjà, dans le classement des plus forts écarts de pension entre les sexes, la France occupe le sixième rang sur vingt-neuf pays européens, selon un rapport de la Commission européenne^{vii}. Et l'évolution ne va pas dans le bon sens, puisque l'écart s'est creusé en France : + 10 % en cinq ans. La Commission, qui n'en est plus à un paradoxe près, continue de préconiser l'allongement de la durée de cotisation, tout en attirant l'attention sur ses effets néfastes. Deux mesures, indique-t-elle, « ont toutes les chances d'avoir un effet disproportionné sur les femmes » : la retraite par capitalisation - encore peu développée en France - et l'augmentation du nombre d'années travaillées. Cette dernière « pourrait avoir des effets indésirables à moyen terme et entraîner une réduction du montant des pensions ». Un nouvel allongement a pourtant été annoncé par le gouvernement !

En réalité, les réformes menées un peu partout depuis vingt ans visent à réduire la part de la retraite publique basée sur la répartition^{viii}, et à ouvrir un boulevard de plus en plus large au système assurantiel privé. La logique de ce dernier est de renforcer la contributivité du système, c'est-à-dire le lien de proportionnalité entre le montant des cotisations versées au long de la carrière et celui de la pension cumulée au long de la retraite. Selon cette logique, l'allongement de l'espérance de vie doit se traduire soit par plus de cotisations, soit par une baisse de la pension. Disparaît alors la question de la répartition de la richesse produite. Les mesures comme l'allongement de la durée de cotisation et le passage aux 25 meilleures années - plus néfastes, on l'a vu, pour les carrières courtes - accroissent à l'évidence la contributivité du système. En parallèle,

on assiste à une baisse du poids relatif des mécanismes de solidarité (dispositifs familiaux, réversion) qui opèrent une redistribution en faveur des plus faibles. Ainsi, l'accroissement de contributivité équivaut à une pénalisation globale des pensions des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, envisage de réviser les dispositifs familiaux afin, dit-elle, de mieux les rediriger vers les femmes. Dans la situation actuelle, ils sont indispensables pour majorer les pensions ; il ne peut donc être question de les réduire, même si certains méritent d'être revus. Ainsi, la bonification de 10 % de la pension accordée aux parents de trois enfants, qui représente une somme importante (6 milliards d'euros), est doublement injuste. Calculée au prorata de la pension, elle rapporte plus aux hommes qu'aux femmes, alors que c'est la carrière féminine qui est pénalisée par les enfants. Proportionnelle, elle favorise les retraites les plus élevées, et elle n'est pas imposée. Mme Touraine envisage de la transformer en un forfait pour les seules mères... ce qui ne va pas inciter les pères à s'investir, et contrevient de plus à la législation européenne sur les discriminations selon le sexe.

Mais fondamentalement, ces dispositifs pérennisent l'assignation sociale des femmes aux tâches parentales. Une politique cohérente en faveur de l'égalité doit favoriser l'évolution vers un système de protection sociale qui rompt avec le modèle patriarcal. Cela implique non pas d'étendre les droits dérivés pour les femmes, mais de renforcer leurs droits directs à une pension.

C'est d'autant plus nécessaire que, le nombre de mariages diminuant, les personnes mariées ou veuves ne seront bientôt plus majoritaires parmi les retraités. Les célibataires, divorcés ou séparés, avec peu ou pas du tout de droit à une pension de réversion, seront beaucoup plus nombreux, et surtout plus nombreuses. Seuls des droits directs assureront leur autonomie.

Il est donc indispensable de mettre en œuvre des politiques de lutte contre les discriminations professionnelles, d'inciter les pères à s'investir à égalité dans la vie domestique et de développer les crèches. Comme l'observe un rapport de l'Institut des politiques publiques, prendre en charge la petite enfance est plus efficace, à budget donné, que compenser a posteriori la pénalisation de la carrière des femmes. Il faudrait ainsi réorienter progressivement une partie du montant des dispositifs familiaux, et les réduire ensuite, au fil des générations, à mesure que de telles politiques publiques produiraient leurs effets et diminueraient les pénalités de carrière à compenser.

Mais, sans attendre, renforcer le droit direct des femmes à une pension à taux plein implique de revenir sur les mesures passées qui l'ont compromis. En outre, pour que le calcul de la pension ne pénalise plus les carrières courtes, il faudrait déterminer le nombre d'années prises en compte pour le calcul du salaire moyen non plus en absolu mais en relatif, sur la base d'un certain pourcentage (par exemple un quart) du nombre d'années cotisées. Pour une carrière de 40 ans, le calcul retiendrait ainsi les 10 meilleures années ; pour une carrière de 20 ans, les 5 meilleures, etc. Pour les périodes à temps partiel, une surcotisation patronale serait justifiée, car ce type d'emploi est très avantageux pour les employeurs. Sans oublier que, si le taux d'activité des femmes se hissait au niveau de celui des hommes (il est actuellement plus bas de dix points), le financement des retraites serait grandement amélioré, tout comme le droit direct à pension des femmes.

Les préconisations pour l'égalité de genre forment système. La réflexion sur la retraite des femmes n'ajoute pas simplement un argument féministe à la nécessité de rompre avec la logique actuelle, elle témoigne que cette logique est incompatible avec tout projet d'émancipation globale.

6 - Dernière étape parlementaire franchie avec succès avant le dépôt d'une loi portant sur l'abolition du système prostrateur ! - Osez le féminisme !

Le Groupe socialiste à l'Assemblée Nationale a voté son soutien au dépôt de la proposition de loi abolitionniste, portée par les députées Maud Olivier et Catherine Coutelle. Ceci constitue la dernière étape d'un long chemin parlementaire et ouvre la voie au dépôt d'une proposition de loi.

Osez Le Féminisme ! se félicite du soutien du principal parti de la majorité parlementaire à la dynamique abolitionniste portée par Maud Olivier et Catherine Coutelle.

La proposition de loi qui va être déposée dans les prochains jours semble globale, efficace et cohérente. Elle reprendrait les quatre piliers de mesures proposés dans le rapport parlementaire approuvé le 18 septembre 2013.

La proposition de loi viserait avant tout à protéger les personnes prostituées. Elle consacrerait la majeure partie de ses articles à des mesures d'alternatives à la prostitution, à des mesures en faveur des personnes prostituées étrangères et à la création de mécanismes de compensation des victimes du proxénétisme et de la traite.

La proposition de loi viserait également à poser les conditions d'une société égalitaire et progressiste. Elle créerait pour la première fois une interdiction d'achat d'acte sexuel. Ce faisant, elle inverserait la charge pénale, qui pesait injustement sur les personnes prostituées, et qui pèsera dorénavant sur les clients prostitueurs. Ils sont à l'origine de l'acte sexuel rémunéré et contribuent à augmenter la prostitution sous toutes ses formes.

Le vote de cette proposition de loi mettrait enfin en cohérence la position officiellement abolitionniste de la France, qui reconnaît la prostitution comme une violence faite aux femmes. La Ministre Najat Vallaud Belkacem l'a d'ailleurs rappelé lors de la Convention Interministérielle sur la Prostitution qui s'est tenue à Bruxelles hier, et à laquelle Osez Le Féminisme était présente.

Osez le Féminisme ! sera au rendez-vous pour défendre les grands principes défendus par cette proposition de loi et veillera avec précaution à leur juste traduction législative. Nous le ferons en particulier lors du Tour de France abolitionniste que nous mènerons avec les 7 autres organisations de jeunesse abolitionnistes du collectif « les jeunes pour l'abolition » à partir d'octobre.. L'abolitionnisme est une lutte pour l'émancipation humaine que nous devons gagner.

<http://www.lesjeunespourlabolition.fr/>

7 - Abolir la prostitution pour une sexualité libre et partagée - CLEF

La coordination française pour le lobby européen des femmes se félicite de la décision prise par le groupe socialiste de l'Assemblée Nationale de déposer une proposition de loi abolissant le système prostitueur. Cette proposition de loi fait suite au rapport d'information sur le renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel déposé par Maud Olivier et Catherine Coutelle au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée Nationale.

La prostitution résulte de la domination masculine et constitue l'une des pires violences faites aux femmes. 85 % des personnes prostituées sont des femmes. A travers l'achat d'un acte sexuel, le client prostitueur impose son désir et méprise la volonté de la femme.

Cette violence envers les personnes prostituées frappe l'ensemble des femmes. Elle véhicule l'idée d'une sexualité tournée avant tout vers le désir des hommes et la satisfaction de « leurs besoins naturels irrépessibles ». Les hommes auraient ainsi une sexualité active («ils pénètrent») tandis que les femmes sont considérées comme passives. Cette représentation de la sexualité favorise la reproduction du modèle patriarcal.

L'inscription dans la loi de l'interdiction d'achat de services sexuels marque l'engagement de la France dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des femmes et la traite des êtres humains. La proposition de loi, en abrogeant le délit de racolage public, inverse la charge pénale, de la personne prostituée, victime de sévices vers le client prostitueur, auteur de violences. Cette interdiction est complétée par des mesures en faveur de l'accompagnement et de l'insertion des personnes prostituées, rendues psychologiquement et physiquement fragiles par les violences subies.

La démarche française doit permettre une prise de conscience au niveau européen du fait que la prostitution constitue une violence à l'encontre des femmes. Elle doit aussi éclairer les opinions

publiques sur l'échec des pays qui ont adopté une position réglementariste et qui ont vu le nombre de personnes prostituées augmenter tout comme les violences envers les femmes.

Le futur vote d'une proposition de loi pour l'abolition du système prostitueur est une mesure à saluer et à encourager et constitue un pas en avant vers une sexualité libre et partagée.

8 - Avortement : une dangereuse contradiction - LDH

La LDH salue le lancement, par le ministère des Droits des femmes, d'un site officiel destiné à informer les femmes sur un droit qui leur est garanti par la loi : le droit à l'avortement (www.ivg.gouv.fr). Ce site est une réponse très opportune aux attaques répétées des anti-avortement, et à l'offensive virulente des idées familialistes et traditionalistes.

Or, dans le même temps, le ministère de la Santé poursuit la politique de concentration et de restructuration hospitalière engagée par les gouvernements précédents, menée sous contrainte budgétaire plus que dans la perspective d'une politique nationale de santé. L'hôpital doit désormais obéir à des critères de productivité, et de rentabilité et ne remplit plus sa mission de service public.

La conséquence directe, pour les femmes, est la diminution de l'offre de soins médicaux en matière d'IVG. La situation est particulièrement difficile en Île-de-France, où se pratique le quart des IVG recensées sur l'ensemble du territoire. Ainsi, la décision d'interrompre le processus de reconstruction de la maternité des Lilas et de son centre d'orthogénie, qui pratique plus d'un millier d'avortements par an, nous inquiète vivement. Nous soutenons la résistance des femmes très nombreuses, du personnel médical, des associations et des élus.

La loi Veil définissait l'IVG comme un service public de proximité. La rentabilité ne peut prévaloir sur le bien-être des femmes et sur la qualité des soins. Nous demandons au gouvernement l'application effective de la loi et le respect des droits des femmes, tous les droits, rien que les droits.

9 - Dissolution de Mix-Cité Paris

Après plus de 15 ans de militantisme, de luttes, de débats et d'actions, Mix-Cité Paris pose la porte-voix et raccroche sa banderole. Nous nous félicitons des succès partagés et sommes fières d'avoir contribué à faire bouger les lignes sur de nombreux fronts dans toutes les sphères de la société : l'éducation anti-sexiste ; le partage des tâches dans les couples ; la prévention du sexisme et de la gay-lesbo-bi-trans-phobie ; la promotion de la mixité dans toutes les filières de formation mais également dans les mouvements féministes ; la lutte contre les violences faites aux femmes ; la réflexion sur le genre et sur les indispensables articulations entre sexisme et gay-lesbo-bi-trans-phobie...

Les combats continuent, portés par d'autres associations, et notamment Mix-Cité Toulouse, Rennes et Orléans. Nos militant-e-s et adhérent-e-s poursuivront aussi leur engagement au sein de diverses structures et au quotidien, comme tout-e-s les féministes. Vous les retrouverez dans les luttes pour l'égalité des sexes et des sexualités, pour la convergence des mouvements contre le sexisme, l'homophobie et le racisme. Ils et elles poursuivront la promotion des études de genre, dont les défenseurs du patriarcat ont commencé à comprendre la puissance subversive, et qui ont encore tant à apporter à l'activisme féministe.

Nous remercions celles et ceux qui, depuis 1997, nous ont accompagné-e-s dans nos luttes, et notamment les Alternatifs et le Planning familial pour leur soutien logistique. Pour perpétuer la mémoire de nos luttes et de nos actions, nos archives (textes, chansons, slogans, T-shirts, cartes postales, photos...) seront versées au Centre des archives du féminisme d'Angers. Le site internet www.mix-cite.org restera encore accessible durant deux ans. Féministement

Contacts pour continuer à militer avec MCT : mix.cite31@free.fr et mixciterennes@yahoo.fr

LIVRES, CINEMA, SORTIES...

10 - Film « Rose ou bleu, faut-il choisir ? » - Sylvia Aubertin et Chloé Deleforge - Montreuil - 17 oct

Dans le cadre du travail de réflexion sur le « sexisme à l'école », la Maison des Femmes de Montreuil propose un débat Jeudi 17 octobre 18h30 en présence des auteures et réalisatrices.

Un film réalisé avec et par les salariées du chantier d'insertion "aide auxiliaire de puériculture" de la Maison du Bas-Belleville et les participantes des Lundis Femmes Solidaires d'Archipélia. Elles mènent l'enquête sur la question du genre dans l'éducation des jeunes enfants.

Échanges avec les animatrices et participant-e-s, interviews de Nicolas Oberlin, Geneviève Guilpain, Marie-Dominique Massoni, Malika Marty, Karine Bague.

Maison des Femmes de Montreuil - 24/28 rue de L'Église - 93100 Montreuil ; Tél : 01 48 58 46 59 - Métro ligne 9 Mairie Montreuil ; hypatie93@wanadoo.fr - www.maisondesfemmes.org ouvert à tou(te)s -Entrée libre-

11 - Expositions « En marche » et « Tunisiennes en Révolution » - Lyon - 8 au 16 novembre - Collectif Femmes en Révolutions

Dans le cadre de la 3^{ème} quinzaine régionale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Collectif Femmes en Révolution propos :

- « En Marche », une exposition photographique et sonore de Claire Malen autour de la Marche Mondiale des Femmes, du 8 octobre au 16 novembre. Vernissage le 10 octobre, Bibliothèque du 1^{er}, 7 rue St Polycarpe, 69001 Lyon ;

- « Tunisiennes en Révolution », une rencontre avec des militantes tunisiennes impliquées dans le mouvement social en Tunisie, et une exposition photographique de Claire Malen sur les luttes des femmes tunisiennes. Vernissage me 15 octobre, 19h30, Maison des Passages, 44 rue St Georges, 69005 Lyon. Exposition visible sur rendez-vous.

Femmes-en-revolution.blogspot.fr ; <http://www.maisondespassages.org>

12 - Festival Films Chéries Chéri - Paris - 19 octobre

- Time Bomb de Jacqueline Julien : Quid de la représentation du désir lesbien, aux temps des post-féminismes et pro-porn sex en tous genres ? Un parcours... explosif es révolution lesbienne et utopie mégalo, où sensualité, fureur, comédie, politique et re-comédie le disputent au suspense. Alors...? Elle éclate quand cette Bomb

- Lesbiana : une révolution parallèle de Myriam Fougère : Cette révolution est née dans la foulée du féminisme des années 1970. Myriam Fougère entreprend un voyage où elle visite des écrivaines, philosophes et activistes lesbiennes ayant vécu au cœur de cette révolution parallèle. De Montréal au Texas, en passant par New York, elle rencontre des lesbiennes qui, à un moment de leur existence, ont choisi de vivre entourées de femmes. Photos d'époque et vidéos d'archives témoignent de ce mouvement marginal, certes, mais d'une ampleur internationale.

- Polaroid Song | Alphonse+Yann

- Elle + elle : leur histoire d'amour | Sranya Noithai

Forum des images - Forum des Halles 2, rue du Cinéma, 75001 Paris ; Métro : Les Halles, ligne 4 (sortie Saint-Eustache, Place Carrée) et Châtelet, lignes 1, 7 et 14 (sortie Place Carrée) ; RER : Châtelet-Les Halles, lignes A, B et D (sortie Rambuteau puis Forum - Place Carrée)

<http://www.cherries-cheris.com>

13 - 25^{ème} Festival du film Lesbien et Féministe de Paris - 30 octobre au 3 novembre

En 1989, les lesbiennes de Saphonie lançaient un festival de cinéma. 25 ans plus tard, Cineffable

est devenu le rendez-vous incontournable des lesbiennes en France, et c'est grâce à vous ! Pures cinéphiles ou vraies amatrices, vous êtes venues par milliers vous réjouir avec nous d'entendre les voix -inouïes ailleurs- des unes et des autres, et de nous compter si nombreuses, lorsque nous sommes invisibles en dehors...

Chaque *Toutessaintes*, nous avons pris rendez-vous et vous étiez là, ivres de retrouvailles et de rencontres, affamées de culture et d'échanges lesbiens. Et, repues de trouver tout cela, en plus d'une restauration joyeuse et militante, regonflées, réconciliées puis reparties, vous voici revenues. Ce quart de siècle nous a toutes changées : quelques rides d'expressions (de rires, de colères partagées) sont venues enrichir notre visage; certaines ont lâché, d'autres ont repris, des voix anciennes se sont tues... mais ainsi ou malgré cela, nous avons su garder notre indépendance, échapper aux pressions de la bienséante mixité, réaffirmer notre plaisir d'être ensemble, de se vivre Lesbiennes et de se réinventer féministes dans la joie !

C'est pourquoi nous vous invitons à reprendre un quart de militantisme, un quart de lesbianisme, un quart de féminisme... et un plein festival. Cela vous tente ? Bon festival !

Espace EFCB, 23/25 rue Emile Zola, 93100 Montreuil ; métro Robespierre ; à partir de 11h30 sauf le 30 octobre à 17h.

<http://www.cineffable.fr>

14 - Théâtre : « J'ai trop trimé » - 12 et 14 octobre

Travail de femmes / Paroles de femmes : deux comédiennes incarnent cinq femmes, Amina, Marine, Pakita, Françoise et Marie-José. Cinq itinéraires de vie, de construction, de libération !

Témoignages recueillis par Nadine Jasmin ; Adaptation Nadine Darmon et Stella Serfaty ; Mise en scène Stella Serfaty ; Avec Nadine Darmon et Stella Serfaty

Le samedi 12 octobre à 20h30, le 13 à 16h et le 14 à 20h30, Lavoir Moderne Parisien 35 rue Léon, 75018 Paris, M° Château-rouge ou Marcadet-Poissonniers. Réservation Tél : 01 42 52 09 14 - www.rueleon.net Durée 1h10 - Tarif 15 € - Réduit 10 €

<http://bclerideaurouge.wordpress.com>

15 - Théâtre : "En v'là une drôle d'affaire" - 2ème épisode sur Yvette Guilbert - Théâtre du Lucernaire

En 19àà, Yvette Guilbert, reine du caf'Conç', pionnière du féminisme, résilie ses contrats en plein succès et parcourt le monde. A New-York, elle exploque un nouveau répertoire entre conte et fait divers, s'interroge sur les processus de création et de transmission. Son art du parlé chanté qu'elle nomme le rythme fondu, rayonne dans toute l'Europe jusqu'au rap d'aujourd'hui

Théâtre du Lucernaire 53 rue Notre dame des champs Paris 6^{ème} à 21h30 du mardi au samedi et à 17h le dimanche. Tel : 01 45 44 57 34

16 - Livre : Lutttes de femmes, 100 ans d'affiches féministes - Bibia Pavard et Michelle Zancarini-Fournel

Les affiches féministes sont à l'image des mouvements qui les ont produites : hétéroclites, foisonnantes, utopiques. Elles n'ont pas été fabriquées par des partis ou des organisations centralisées et structurées, mais plutôt par des groupes pluriels, tantôt très structurés, tantôt très fluides. Leur production laisse davantage place à l'artisanat.

L'objectif est d'abord de rendre visibles à la fois les femmes, leurs oppressions spécifiques ou leurs combats. Il s'agit aussi de convaincre de la légitimité de la revendication de l'égalité entre les sexes. Et comme il n'y a pas un féminisme, mais des féminismes qui s'expriment de façon coordonnée ou contradictoire à un moment donné et à travers l'histoire, cela conduit à une grande variété de styles et de messages.

Pour autant, il est possible de repérer des continuités dans les thèmes abordés : la vie politique, le travail, la maternité et la famille, la colonisation et l'immigration, la création artistique et, enfin, l'institutionnalisation du féminisme. Ce sont eux qui structurent ce livre, pour une nouvelle lecture critique des divers courants qui ont vu le jour depuis un siècle.

Bibia Pavard est agrégée et docteure en histoire, chercheuse associée au Centre d'histoire de Sciences Po. Michelle Zancarini-Fournel est professeure d'histoire contemporaine à l'université de Lyon-I, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, membre du comité de rédaction de la revue CLIO Histoire, femmes et sociétés.

Ed Les Echappés

17 - Livre : On n'est pas des poupées - mon premier manifeste féministe - Delphine Beauvois et Claire Cantais

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour lutter contre les stéréotypes... Un premier manifeste féministe destiné aux enfants à partir de 4 ans. Pour la première fois, un album jeunesse s'attaque de manière très frontale aux stéréotypes de genre, sans périphrases ni métaphores, mais avec toute la fantaisie et la poésie apportées par les magnifiques illustrations de Claire Cantais, mêlant dessins, photos et découpage.

À l'arrivée pas de clichés, des clins d'œil au mouvement féministe qui feront sourire les adultes, et des héroïnes malicieuses qui, au fil des pages, permettent de déconstruire et de dénaturer les injonctions faites aux filles dès le plus jeune âge.

Delphine Beauvois est enseignante et militante féministe ; Claire Cantais est illustratrice et photographe. Son univers graphique mêle dessin, photo et découpage.

Collection "Jamais trop tôt" ; ISBN : 978-2-36012-036-9 ; Prix public : 13 euros

Cadeau-collector : de magnifiques BONS POINTS FEMINISTES vous seront offerts pour l'achat du livre sur notre site... :-) : Source: http://www.lavillebrule.com/fr/on_n_est_pas_des_poupees

18 - Femmes-hommes, l'égalité en action - Alternatives Economiques Poche

La discussion parlementaire sur le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, s'est ouverte le 16 septembre. A cette occasion, Alternatives Economiques publie son nouveau hors-série poche afin d'analyser les facteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes, et leurs conséquences concrètes sur l'emploi, la pauvreté et l'organisation sociale et familiale.

Il met en débat les questions relatives à l'égalité en donnant la parole à des expert(e)s. Et présente également des bonnes pratiques, pour donner des pistes à toutes celles et ceux qui veulent se mobiliser contre ces inégalités dans l'entreprise, les administrations, les crèches, l'école, les centres de loisirs, etc. Pour que l'égalité ne soit plus un principe, mais une réalité !